

Rapport n°10 :**RITM'Hyc : 7^{ème} levier de transformation du projet RITM-BFC**

Rapporteur (s) :	Frédéric MUYARD Responsable Scientifique et Technique de RITM-BFC
Service – personnel référent	Pascaline PONCE - Directrice ATP-BFC Clarisse MOONCA - Coordinatrice administrative et financière RITM-BFC Service Recherche et projets Structurants
Séance du Conseil d'administration	17 décembre 2020

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Le présent rapport concerne l'avancement du projet RITM-BFC sur 3 points :

- 1. UBFC, bénéficiaire d'un fonds d'amorçage pour son projet d'hybridation des formations « RITM'HYC »
- 2. Les versements aux établissements membres et partenaires pour l'année universitaire 2020-2021
- 3. Le travail de structuration de RITM-BFC avec les établissements (période de septembre à décembre 2020)

1 – RITM'HYC, 7^{ème} levier de RITM-BFC

UBFC et ses sept membres fondateurs ont décidé de répondre au PIA hybridation des formations dans le supérieur l'appels à projets lancé en juin dernier par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Les établissements du site ont mené des enquêtes auprès des étudiants et des enseignants; ces enquêtes ont permis de faire un diagnostic et de définir les deux axes majeurs permettant la réussite des 60 000 étudiants de la région BFC dans un contexte hybride :

- la **transformation pédagogique** par l'hybridation des formations
- l'**accompagnement** de tous les usagers : étudiants, enseignants, personnels des établissements

RITM'Hyc ambitionne d'impulser de façon forte ou de renforcer les nombreuses actions pédagogiques hybrides déjà menées sur le site BFC, de créer de nouvelles ressources, mais également d'en accompagner les utilisateurs : **les étudiants** en leur permettant d'apprendre à apprendre à distance, **les enseignants** en les accompagnant à la transformation de leurs enseignements, **les personnels** en les accompagnant dans la prise en main des outils numériques.

En pleine cohérence avec la stratégie d'UBFC, **RITM'Hyc représente le 7e levier de transformation du PIA NCU RITM-BFC** (17-NCUN-0003-01) et s'appuie sur l'organisation et le pilotage de ce même PIA. Déposé le 6 juillet dernier, le budget demandé était de **3,9 M€** (coût complet 9,1 M€). Le projet n'a pas été lauréat de l'Appel à Projets mais bénéficie d'un **fonds d'amorçage de 1M€ alloué par le MESRI** dans le cadre du Plan de Relance. Une notification d'attribution a été envoyée à UBFC par la DGESIP le 12 octobre 2020. Le projet, retravaillé et redimensionné avec les partenaires (établissements membres d'UBFC), s'articule autour des deux axes identifiés initialement et se décline en 7 actions principales :

- **Axe 1 : La transformation pédagogique** par l'hybridation des formations
 - **Action 1 : La création de contenus**
 - **Action 2 : La mise à disposition et l'accès aux outils numériques**
- **Axe 2 : L'accompagnement des usagers** : étudiants, enseignants et personnels
 - **Action 3 : accompagner et de former les enseignants** pour qu'ils acquièrent de **nouvelles connaissances et compétences** en matière d'enseignement et d'apprentissage et les aider à repenser de nouvelles modalités de **contrôle des connaissances et des compétences**
 - **Action 4** : pour les 15 000 étudiants primo-arrivants, les **accompagner par des pairs, tuteurs de niveau L2 et plus (au minimum 500 tuteurs)**
 - **Action 5** : mise en place d'un **serious game préparant au « métier d'étudiant »**, la prise de conscience de la responsabilité des étudiants sur leur réussite et l'accès aux ressources numériques permettant **d'apprendre à apprendre**, en particulier via l'application mobile **FlexApp** qui sera proposée à tous les étudiants
 - **Action 6** : reconnaissance de **l'engagement des étudiant** : institutionnelle pour certains établissements, financière pour d'autres établissements, via la formation, via les open badges
 - **Action 7** : création d'une **communauté de praticiens** de l'hybridation et réflexion sur les conditions pour mettre en œuvre ces savoirs nouveaux au service de méthodes d'enseignement innovantes et hybrides

Le budget RITM'Hyc ajusté à 1M € se répartit de la manière suivante :

Répartition du budget global du projet RITM'HYC, pour la durée totale du projet :

Période d'éligibilité des dépenses : 01/08/2020 au 31/12/2022				
Postes de dépenses et montants par établissement				
Etablissements	Personnel	Equipement	Fonctionnement	Totaux
UBFC	0 €	0 €	51 000 €	51 000 €
UFC	159 250 €	60 000 €	15 000 €	234 250 €
uB	155 000 €	215 000 €	0 €	370 000 €
UTBM	55 000 €	40 000 €	0 €	95 000 €
ENSAM Campus Cluny	40 000 €	0 €	0 €	40 000 €
AGROSUP Dijon	45 000 €	38 750 €	0 €	83 750 €
BSB	0 €	77 250 €	0 €	77 250 €
ENSMM	0 €	48 750 €	0 €	48 750 €
Total	454 250 €	479 750 €	66 000 €	1 000 000 €

Le financement du projet étant assuré par le plan de relance, cela implique une procédure d'exécution particulière : les actions doivent être déployées immédiatement et les dépenses engagées rapidement. Des comptes-rendus d'exécution comportant un état d'avancement du projet, des indicateurs d'impact, d'activité (4 indicateurs communs et 7 indicateurs spécifiques, *voir annexe 1 diapo 9*) et financiers (dépenses engagées par période) seront exigés trimestriellement. Un bilan intermédiaire complet est attendu en juillet 2021. Le bilan final sera finalisé pour le 31 mars 2023.

La convention avec le MESRI, en cours de préparation, devra être finalisée et signée au plus tard le 18 décembre 2020 et couvrira la période de la date de signature au 31 mai 2023. La période d'éligibilité des dépenses s'étend du 1^{er} août 2020 au 31 décembre 2022. Les sommes indiquées dans le tableau présenté ci-dessus, « Répartition du budget global du projet RITM'HYC », feront l'objet de conventions de reversement entre UBFC et les établissements partenaires du projet.

Un avenant à l'accord de consortium de RITM-BFC est en cours de rédaction afin d'intégrer RITM'Hyc comme 7^{ème} levier du NCU.

2 – Synthèse définitive des montants à verser aux établissements pour les actions RITM-BFC 2020-2021 et les projets lauréats des AAP 2020

La rapport CA du 18 juin dernier fait état des estimations budgétaires détaillées par établissement. Le tableau ci-dessous fait état des montants ajustés en tenant compte des montants définis relatifs à l'essaiage des projets lauréats en 2018 et en 2019 menant déjà des initiatives autour de l'hybridation des formations.

Un avenant à la convention 2018-2019 de l'UFC est établi afin d'apporter un complément de financement pour le salaire d'un doctorant ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement du doctorant sur le projet « ASDI » soit 50 500 euros.

Conventions de reversement finalisées :

Etablissements	Actions leviers 2020-2021	Projets Lauréats AAP RITM-BFC 2020, dont essaiage hybridation	Heures de coordination	Sous totaux
UFC	26 582 €	176 515 €	2782 €	205 879 €
UFC avenant 2018-2019	0 €	Projet « ASDI » : 50 500 €	0 €	50 500 €
uB	44 213 €	303 425 €	1391 €	349 029 €
UTBM	37 326 €	23 218 €	0 €	60 544 €
ENSAM Campus Cluny	3906 €	5500 €	0 €	9406 €
AGROSUP Dijon	14 346 €	1800 €	0 €	16 146 €
ENSMM	0 €	434 €	0 €	434 €
TOTAL				691 938 €

3 – Création de procédures en lien avec les référents financiers et des établissements membres et partenaires de RITM-BFC (période septembre à décembre 2020)

Des séances d'informations collectives ont été animées fin septembre par l'équipe RITM-BFC avec l'intervention des référents financiers à destination des acteurs de la communauté notamment afin de rappeler l'écosystème dans lequel s'inscrit RITM-BFC et de sensibiliser au respect des échéances à atteindre par tous :

- la collecte de données scientifiques et financières de RITM-BFC en juillet 2021,
- la présentation devant le jury international qui y fera suite, relative au travail mené depuis septembre 2018 et qui déclenchera un GO/NO GO pour le dispositif à la rentrée 2021.

Dans ce cadre, à l'initiative d'un établissement membre, trois procédures voient le jour afin de rappeler l'articulation entre UBFC-pôle financier de l'établissement partenaire- porteur de projets ou pilote de levier et le/la gestionnaire.

Ces trois procédures pourront être déclinées ou non par les autres établissements membres partenaires. Elles seront intégrées au portfolio téléchargeable en ligne sur le site d'UBFC afin que les acteurs de la communauté intéressés ou déjà impliqués dans le dispositif puissent être outillés.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer :

- **sur les montants qui seront intégrés aux conventions de reversement prévues dans le cadre du projet « RITM'HYC », soit un total de 949 000 € à reverser aux 7 établissements membres d'UBFC ;**
- **sur les montants actualisés des conventions de reversement dans le cadre de RITM-BFC, soit 691 938 € au total pour l'année universitaire 2020-2021, et de prendre également connaissance des procédures financières ad'hoc.**

Annexe n° 1 : Diaporama de présentation RITM'HYC

Annexe n° 2 : Diaporama séance d'information collective (diapositives 8-10)

RITM-BFC

Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser
en Bourgogne - Franche-Comté

ANR-17-NCUN-0003

Hybridation des formations dans l'enseignement supérieur

RITM'Hyc

■ CONTEXTE :

Projet déposé le 6 juillet 2020, structuré en 2 axes :

- la **transformation pédagogique** par l'hybridation des formations,
- l'**accompagnement** de tous les usagers : étudiants, enseignants, personnels des établissements.

« En pleine cohérence avec la stratégie de la COMUE UBFC, **RITM'Hyc représente le 7e levier de transformation du NCU RITM-BFC (17-NCUN-0003-01)** et s'appuie sur l'organisation et le pilotage du PIA. »

Budget demandé au PIA : **3,9 M€** (coût complet 9,1 M€).

 Non lauréat de l'AAP

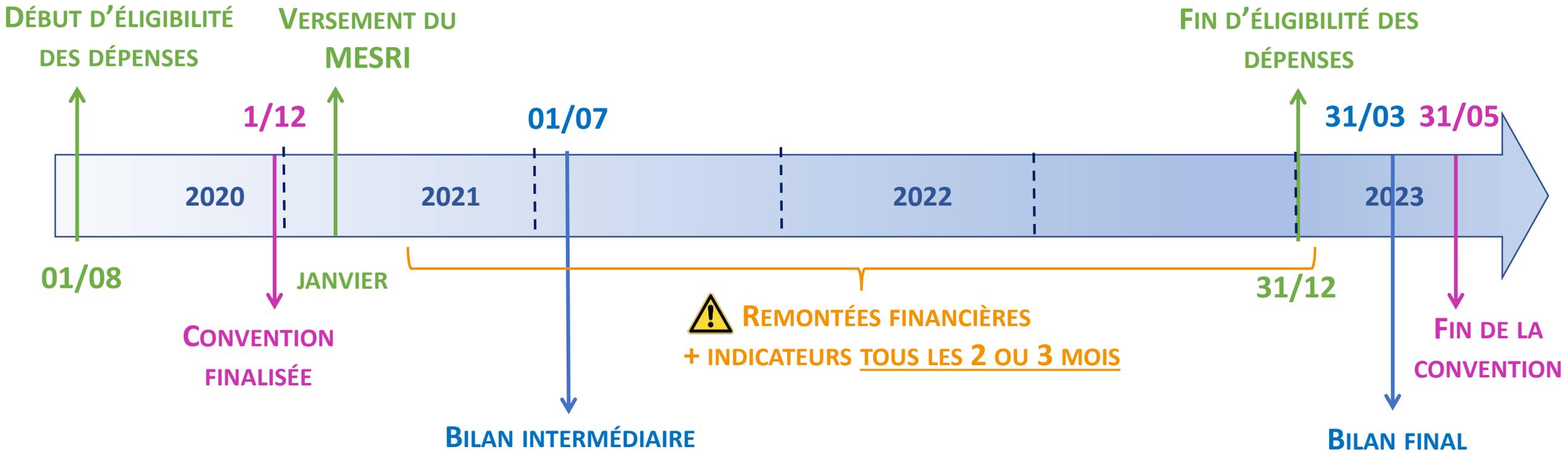
 **Fonds d'amorçage de 1 M € du MESRI (sur plan de relance)**

 Notification d'attribution de la DGESIP envoyée le 12 octobre

→ **Quelles adaptations par rapport au projet initial?**

■ RÉUNION DE LANCEMENT AVEC LA DGESIP LE 5 NOVEMBRE 2020 :

➤ CALENDRIER GLOBAL



➤ MODALITÉS DE FINANCEMENTS

- Un financement assuré par le plan de relance
 - Une **procédure d'exécution particulière** : crédits budgétés sur le P363 (direction du budget) et non sur le P150 (DGESIP)
 - Un besoin d'**utiliser rapidement les crédits** qui pourraient sinon être redéployés
 - Un besoin de **rendre compte très régulièrement de l'emploi des crédits** sur trois axes : **montants versés aux établissements**, montants **dépensés au niveau territorial**, **résultats obtenus**

- Un versement effectué sur la base d'une convention
 - La convention est le **support juridique permettant le versement de la subvention**, lorsqu'elle ne prend pas la forme d'un abondement de la subvention pour charges de service public
 - Le **plan de financement** donne le calendrier des dépenses AE/CP en distinguant personnel/fonctionnement/investissement
 - Le **versement est effectué au porteur du projet** (y compris fondation partenariale) qui peut ensuite ventiler les crédits entre les partenaires du consortium sur la base d'une convention précisant les droits et obligations de ses membres
 - La convention précise les **modalités de pilotage et de suivi**, en cohérence avec la gouvernance du plan de relance

- Des comptes-rendus d'exécution dans le cadre du plan de relance (fréquence à déterminer)
 - Des **indicateurs financiers des montants dépensés** :
 - montants versés (en AE/CP) aux établissements (DGESIP)
 - montants dépensés (en AE/CP) par les établissements (porteur du projet)
 - Un **état d'avancement du projet** sur la base d'un plan d'action (grandes étapes/actions détaillées) préalablement défini
 - Des **indicateurs d'activité** :
 - nombre d'établissements utilisant au moins un des dispositifs du projet
 - nombre de formations intégrant de l'hybridation par cycle, nombre d'UE effectivement hybridées ou nombre d'heures hybridées
 - Des **indicateurs d'impact** :
 - nombre d'étudiants inscrits par cycle concernés par les formations hybridées (inscriptions pédagogiques)

■ RÉUNION DE LANCEMENT AVEC LA DGESIP LE 5 NOVEMBRE 2020 :

➤ EN RÉSUMÉ :

- Une **convention** finalisée et signée **au 1^{er} décembre**
- Un **plan d'action pédagogique** avec des **échéances précises** pour chaque action et des **indicateurs spécifiques** à déterminer
- Un **plan d'action financier** qui implique nécessairement une exécution (ou à minima un engagement) des dépenses rapide, **majoritairement avant juillet 2021**
- Des **remontées financières et pédagogiques tous les 2 ou 3 mois** (non déterminé à ce jour)
- La notion de **consortium** et la logique de **partage des ressources** identifiés comme un élément essentiel

■ LES ACTIONS PROPOSÉES DANS LE PROJET INITIAL :

➤ ***Axe 1- la transformation pédagogique par l'hybridation des formations***

Toutes les modalités sont envisagées :

Présentiel : pour certains enseignements ou certains cours à petits effectifs,

Hybride pour un même cours : avec des séances en présentiel et d'autres en distanciel,

Distanciel : avec toutes les séances d'un enseignement en distanciel,

Comodal : avec chaque séance proposée en présentiel et à distanciel,

Mixte : à la fois hybride et comodal, par groupes.

Action 1 : La création de contenus

Action 2 : La mise à disposition et l'accès aux outils numériques

→ *ces actions sont conservées dans le projet ajusté*

■ LES ACTIONS PROPOSÉES DANS LE PROJET INITIAL :

➤ **Axe 2-L'accompagnement des usagers : étudiants, enseignants et personnels**

Action 3 : accompagner et de former les enseignants pour qu'ils acquièrent de nouvelles connaissances et compétences en matière d'enseignement et d'apprentissage

Action 4 : réfléchir aux conditions pour mettre en œuvre ces savoirs nouveaux au service de méthodes d'enseignement innovantes et hybrides

Action 5 : aider à repenser avec les établissements de nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Action 6 : pour les 15 000 étudiants primo-arrivants, les accompagner par des pairs, tuteurs de niveau L2 et plus (au minimum 500 tuteurs)

Action 7 : mise en place d'un serious game préparant au « métier d'étudiant », la prise de conscience de la responsabilité des étudiants sur leur réussite et l'accès aux ressources numériques permettant d'apprendre à apprendre

Action 8 : l'application mobile FlexApp sera proposée à tous les étudiants

Action 9 : reconnaissance de l'engagement des étudiant : institutionnelle pour certains établissements, financière pour d'autres établissements, via la formation, via les open badges

Action 10 : création d'une communauté de praticiens de l'hybridation

➤ **Axe 2-L'accompagnement des usagers : étudiants, enseignants et personnels**

Action 3 : accompagner et de former les enseignants pour qu'ils acquièrent de **nouvelles connaissances et compétences (3+5)** en matière d'enseignement et d'apprentissage et les aider à repenser de nouvelles modalités de **contrôle des connaissances et des compétences**

Action 4 : pour les 15 000 étudiants primo-arrivants, les **accompagner par des pairs, tuteurs de niveau L2 et plus (au minimum 500 tuteurs)**

Action 5 : mise en place d'un **serious game préparant au « métier d'étudiant »**, la prise de conscience de la responsabilité des étudiants sur leur réussite et l'accès aux ressources numériques permettant **d'apprendre à apprendre**, en particulier via l'application mobile **FlexApp** qui sera proposée à tous les étudiants **(7+8)**

Action 6 : reconnaissance de **l'engagement des étudiant** : institutionnelle pour certains établissements, financière pour d'autres établissements, via la formation, via les open badges

Action 7 : création d'une **communauté de praticiens** de l'hybridation et réflexion sur les conditions pour mettre en œuvre ces savoirs nouveaux au service de méthodes d'enseignement innovantes et hybrides **(4+10)**

➤ **Mesure de l'impact des dispositifs** → *à travers les indicateurs*

- PLAN D'ACTION: DES INDICATEURS COMMUNS DÉTERMINÉS PAR LE MESRI ET DES INDICATEURS SPÉCIFIQUES AU PROJET RITM'Hyc :

Indicateurs communs (IC)

IC1	nombre d'étudiants concernés par un dispositif mis en place dans le cadre du projet
IC2	nombre d'UE (ou d'éléments constitutifs permettant l'obtention d'au moins 1 ECTS) hybridées
IC2bis	nombre d'ECTS correspondant à IC2
IC 3	nombre d'établissement impliqués

Indicateurs spécifiques (IS)

pour une meilleure lisibilité, les numéros des IS correspondent aux numéros des actions RITM'Hyc

IS1 et 2	nombre de dispositifs mobiles et salles/ amphis/ studios équipés
IS 3	nombre d'enseignants et autres personnel accompagnés et formés
IS 4 et 6	nombre de tuteurs recrutés et formés
IS 4 bis	nombre d'étudiants accompagnés par un tuteur
IS 5	nombre d'étudiants concernés par un dispositif d'accompagnement au métier d'étudiant
IS 7	nombre de rencontre proposées
IS 7 bis	nombre de participants aux rencontres

■ RÉPARTITION DU BUDGET : PROPOSITION

➤ Quelle démarche pour aboutir à une proposition ?

→ Identification de critères de priorisation :

✓ Adéquation du projet avec les **deux axes** de RITM'Hyc

✓ Répartition sur les **7 actions prioritaires** de RITM'Hyc

→ **actions transversales** à privilégier

✓ **Taille de l'établissement**

✓ Inscription des actions envisagées dans une **démarche collaborative** à l'échelle du site UBFC

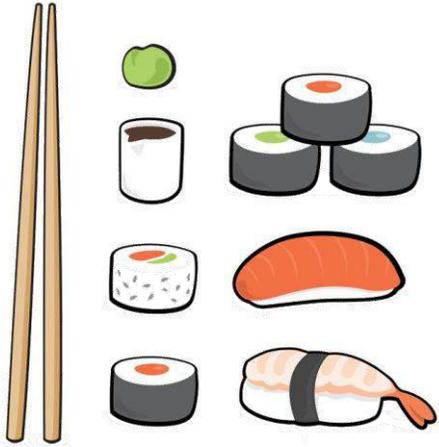
■ RÉPARTITION DU BUDGET : PROPOSITION VALIDÉE PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS

➤ Dépenses prévisionnelles par établissement (€) :

Etab	Projet initial		Projet ajusté fond d'amorçage			
	Dépenses prévisionnelles	Budget demandé PIA	Dépenses prévisionnelles	Dont apport établissement	Dont subvention MESRI	Proposition Subvention MESRI ajustée
UBFC	590 000	172 000	550 000	475 000	75 000	51 000
uB	3 995 900	1 695 900	2 507 000	1 927 000	580 000	370 000
UFC	1 707 000	657 000	1 477 000	1 170 000	307 000	234 250
UTBM	762 000	312 000	207 000	107 000	100 000	95 000
AsD	728 250	453 250	280 000	162 500	117 500	83 750
ENSAM	450 000	200 000	100 000	50 000	50 000	40 000
ENSMM	475 000	207 500	475 000	335 000	140 000	48 750
BSB	421 560	271 560	448 432	291 385	157 046	77 250
TOTAL	9 129 710	3 969 210	6 044 432	4 517 885	1 526 546	1 000 000

- **PLAN D'ACTION: DES JALONS PÉDAGOGIQUES ET FINANCIERS À 6, 12, 18 ET 24 MOIS**

➤ ***En cours de finalisation pour intégration à la convention***



SÉANCE D'INFORMATION COLLECTIVE
« Donnez du RITM à une action, à un projet »

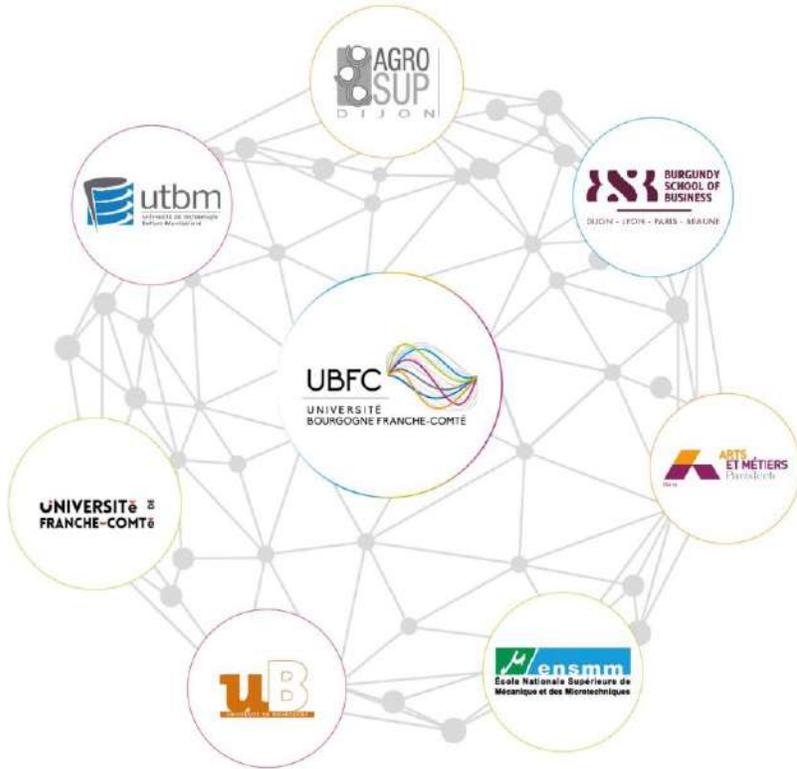
Mercredi 30 septembre 2020
Jeudi 01 octobre 2020

Réussir – Innover – Transformer –
Mobiliser
en Bourgogne - Franche-Comté

ANR-17-NCUN-0003

Séance 1 « Comprendre pour mieux bâtir ensemble »

<http://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc/>



1^{er} avril 2015



s'appuie sur les forces et les atouts
des établissements membres qu'elle
fédère



favoriser la réussite et l'insertion des
étudiant.e.s

Plus d'informations sur <https://www.ubfc.fr/>



Rappel de l'échéance dans le cadre du projet RITM-BFC porté par UBFC :
Collecte des données scientifiques et financières par **l'ANR en juillet**
de chaque année pour les actions, projets et dépenses liés sur l'année universitaire

A l'échelle de RITM-BFC : démarrage du suivi en lien avec les pôles financiers des établissements

de la fiche financière... à l'ouverture des crédits



prendre aussi en compte les procédures internes de votre établissement



Le « **KIT de suivi RITM-BFC** » : incontournable pour suivre les dépenses, les activités réalisées des actions / projets et préparer la collecte de données financières et scientifiques de l'ANR



LA FICHE FINANCIÈRE

- Ouverture des crédits
- Suivi des dépenses réalisées à partir du prévisionnel
- Remontées auprès des instances UBFC
- Réajustement de la ventilation si besoin



adressée à
ritm-bfc@ubfc.fr



LE FORMULAIRE BILAN ET INDICATEURS

- Une nouvelle version en ligne
- pour un suivi et un bilan annuel des actions
- calqué sur le rapport scientifique annuel ANR



Indicateurs ANR
/ questionnaire
en ligne



Le document de référence



du pôle financier
de l'établissement
dont vous dépendez



de la coordinatrice
administrative
et financière

ADAPTÉ

aux dépenses éligibles de



« NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ »

Convention projet : ANR-17-NCUN-0003				
FICHE FINANCIERE				
Date de dernière mise à jour				
Nom du projet	établissement(s) + composante/service/labos	Nom du porteur de projet	Coût global demandé à RITM-BFC	Coût total du projet
Merci de remplacer les titres des colonnes B et C en rouge par le nom de l'établissement + composante/service/labos concerné. Si le projet implique plusieurs établissements et/ou plusieurs composantes/services/labos, insérer autant de colonnes que de partenaires impliqués, et ajouter les noms et coordonnées des personnes ressources pour le suivi financier				
	établissement + composante/service/labo 1	établissement + composante/service/labo 2	CO-FINANCEMENT(-S) ENVISAGE(-S)	
Nom de la personne ressource chargée du suivi financier du projet au sein de la composante/service/labo (RAF, gestionnaire...)	nom	nom	nom structure 1	nom structure 2
mail personne ressource	mail	mail		
téléphone personne ressource	tél	tél		
POSTES DE DEPENSES LIES AU PROJET				
			montants (préciser si attribués ou demandés)	montants (préciser si attribués ou demandés)
PERSONNELS				
Heures complémentaires (taux horaire 43,48 dont heures de face à face)	0	0		
Doctorants	0	0		
Emplois Etudiants	0	0		
Prof invité	0	0		
Vacations	0	0		
Stagiaires	0	0		
Autres, à préciser	0	0		
Total Frais de personnels	0 	0 		
FUNCTIONNEMENT				
I. Frais de mission des personnels				
Transport et hébergement				
Inscription colloque(-s), séminaire(-s)				
Total Frais de mission des personnels	0 	0 		
II. Prestation de service externe (ajouter des lignes si besoin)				
nom et qualité des prestataires extérieurs (cabinet, entreprise, association)				
Total prestations de services externes	0	0		
III. Autres dépenses de fonctionnement				
Petits matériels d'une valeur unitaire ≤4000€ HT				
Location de matériel				
Dépenses pédagogiques (documentation, ressources...)				
Autres (à préciser)				
Total autres dépenses de fonctionnement	0 	0 		
Total Fonctionnement				
FACTURATION INTERNE				
Recours aux prestations de services interne à l'établissement				
Publication, archive, bibliothèque				
Formation(-s) du personnel				
Evaluation				
Informatique : programmation, développement, assistance...				
Conseils juridiques, étude de marché, enquête, cartographie...				
Communication				
Autres, à préciser				
Total Recours aux prestations de service	0 	0 		
TOTAL GÉNÉRAL pour chaque partenaire	0 	0 		
TOTAL GÉNÉRAL	0 	0 		
<i>(somme ci-dessus à modifier si plus de 2 partenaires)</i>				
Source : Règlement financier et fiche outil 3 de l'Agence Nationale de la Recherche, https://anr.fr/fr/rfrf				



Le « **KIT de suivi RITM-BFC** » : incontournable pour suivre les dépenses, les activités réalisées des actions / projets et préparer la collecte de données financières et scientifiques de l'ANR



LA FICHE FINANCIÈRE

- Ouverture des crédits
- Suivi des dépenses réalisées à partir du prévisionnel
- Remontées auprès des instances UBFC
- Réajustement de la ventilation si besoin



adressée à
ritm-bfc@ubfc.fr



LE FORMULAIRE BILAN ET INDICATEURS

- Une nouvelle version en ligne
- pour un suivi et un bilan annuel des actions
- calqué sur le rapport scientifique annuel ANR



**Indicateurs ANR
/ questionnaire
en ligne**

2018 à 2020



À partir de septembre 2020



FORMULAIRE EN LIGNE

- Indicateurs calqués sur ceux de l'ANR

→ Une trentaine d'items courts

→ Une explication pour chaque item

- Bilan d'activité annuel

→ A rédiger directement dans le formulaire

→ Exploité par l'équipe de l'ATP-BFC dans le cadre du suivi du projet

FICHE COMPTEUR RITM-BFC : SUIVI ACTIVITE REALISEE

Projet ou action concerné:

Levier (le cas échéant):

Pilote(-s) du projet:

Période concernée:

Date	Type d'activité (menu déroulant)	Descriptif de l'activité	Personnel impliqué (de l'établissement)	Autres acteurs (autres partenaires)	Nombre d'heures (effectives)	Filière(-s) concernée(-s)	Nombre d'étudiants impliqués (total)	Nombre d'étudiants redoublants impliqués	Nombre d'étudiants boursiers impliqués	Remarques, bilan, difficultés, besoins etc...

Fiche compteur + fiche bilan de fin de projet

BILAN-DE-FIN-D'ACTION-RITM-BFC

NOM-DU-PROJET-OU-DE-L'ACTION:¶

ÉTABLISSEMENT-/COMPOSANTE-/SERVICE-/LABORATOIRE:¶

DATE-DE-DEBUT:→ → → → DATE-DE-FIN:→ → → ¶

LEVIER-(LE-CAS-ECHEANT):¶

PILOTE-DU-PROJET:¶

RESUME:(environ 10-lignes)-qui-répond-à-la-question-suivante-en-quoi-le-projet-/l'action-a-(va)-t-il-(elle)-contribué-à-améliorer-la-réussite-des-étudiants?-(Ce-résumé-pourra-être-publié-sur-le-site-internet-d'UBFC-et-diffusé-dans-le-cadre-d'actions-de-communication-de-RITM-BFC):¶

¶

¶

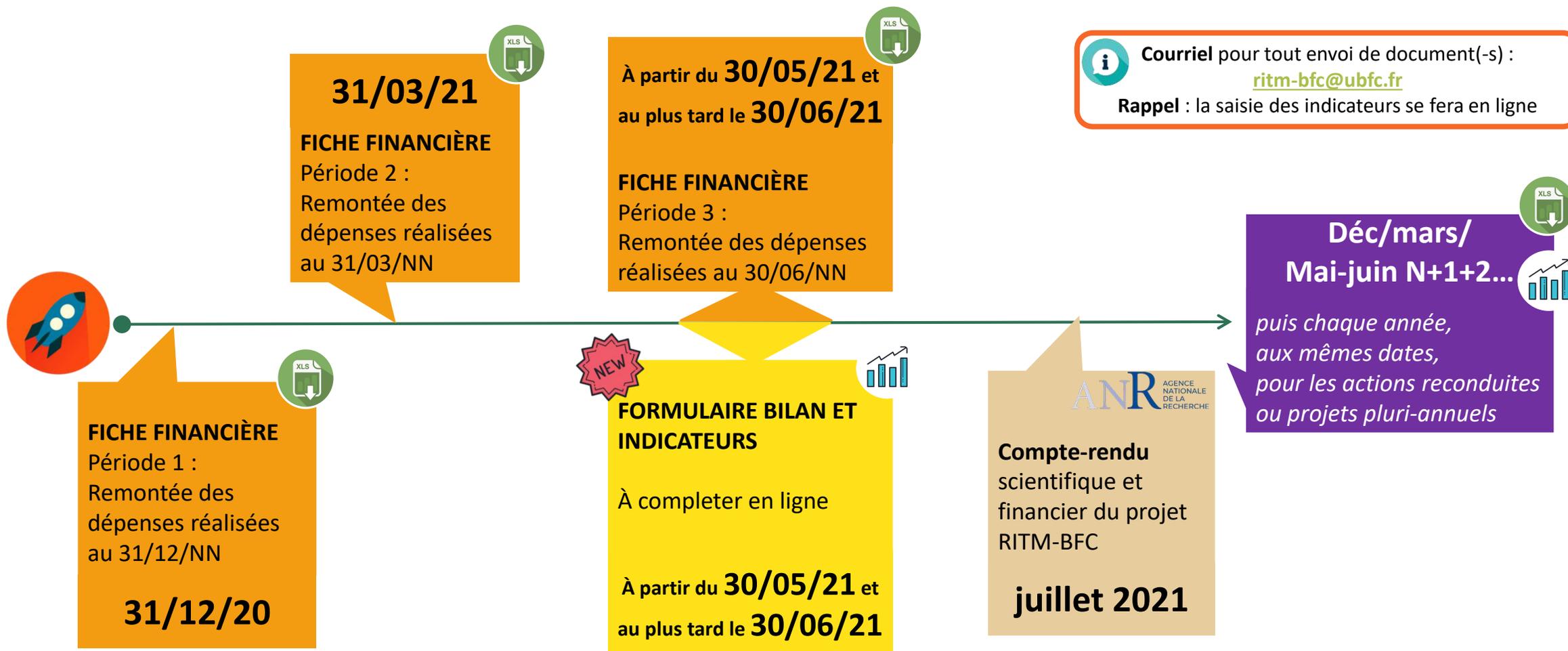
POUR-CHACUNE-DES-RUBRIQUES,-DES-DOCUMENTS-PEUVENT-ETRE-ANNEXES.-¶

AUTRES-ACTEURS-DU-PROJET-/DE-L'ACTION:¶

• → Personnels-de-l'établissement-impliqués:¶

→ Noms-et-fonctions¶

Le calendrier des remontées :



Les autres engagements du porteur de projet / d'action :

COMMUNICATION



Mentionner dans le cadre de toute publication : « *This project has been performed thanks to the RITM-BFC program (contract ANR-17-NCUN-0003)* » ou « *Ce travail a bénéficié du soutien du projet NCU RITM-BFC portant la référence ANR-17-NCUN-0003* »

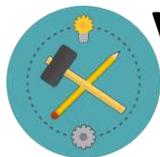
Et en tenir informée l'équipe ritm-bfc dans le cadre des remontées scientifiques annuelles



Afficher dans le cadre d'une communication orale ou écrite (poster, conférence, séminaire, workshop, rapport d'activité, rapport de stage...) les **logos d'UBFC, de RITM-BFC et de l'ANR**



Transmettre l'état d'avancement et présenter des actions sur sollicitation de l'équipe projet / du comité de pilotage RITM-BFC



VOTRE PORTFOLIO : à télécharger à partir du 15 octobre 2020 sur

<https://www.ubfc.fr/les-appels-a-projets-ritm-bfc/>



**SUPPORT DE PRÉSENTATION
COMPRENDRE POUR MIEUX BÂTIR ENSEMBLE**



**FICHE FINANCIÈRE À METTRE À JOUR PAR
PÉRIODE**



**FORMULAIRE BILAN ET INDICATEURS À SAISIR
EN LIGNE ANNUELLEMENT**



**PRÉSENTATION DÉTAILLÉE UBFC – PORTAGE
DE PROJETS STRUCTURANTS**



**EXEMPLE DE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE LA
CONDUITE DE PROJET**



**FICHES OUTILS DE L'AGENCE NATIONALE DE
LA RECHERCHE**



**LOGOS À TÉLÉCHARGER POUR TOUTE
COMMUNICATION**

PROCÉDURES D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES – PAR ÉTABLISSEMENT

EN LIGNE



**UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ**



À VENIR



**BURGUNDY
SCHOOL OF
BUSINESS**



**ARTS
ET MÉTIERS
ParisTech**

Vos contacts

Pascaline PONCE



Accélérateur de la Transformation
Pédagogique (ATP-BFC) - Directrice

 pascaline.ponce@ubfc.fr

 03 80 40 33 55
06 42 81 62 55

Clarisse Moonca



Coordinatrice administrative
& financière

 clarisse.moonca@ubfc.fr

 03 63 08 26 78
06 42 81 64 01

ATP-BFC – Ingénieure pédagogique



 juliette.brey-xamben@ubfc.fr

 03 80 40 33 56
06 74 41 42 37

Juliette Brey-Xamben

ATP-BFC – Ingénieure pédagogique



 raphaela.l-hote@ubfc.fr

 03 80 40 33 56
06 48 72 34 92

Raphaëla L'Hôte



<https://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc/>



ritm-bfc@ubfc.fr



Suivez-nous #RITMBFC